

Personnes âgées : la Ville se distingue

Poitiers figure parmi les lauréats d'un concours national pour l'accompagnement des seniors. Une reconnaissance, dans un contexte pourtant très délicat.

Le concours est d'envergure nationale, a lieu tous les deux ans, impulsé notamment par l'État et la Caisse des dépôts. Le thème de son édition 2010, « *Les aînés au cœur de nos villes et nos territoires* », vient de permettre à Poitiers de figurer parmi la soixantaine de collectivités désignées « *pôles d'excellence* » sur les 105 qui s'étaient portées candidates. Mais si le prix de ce « *concours national des villes* » est juste honorifique, et d'abord symbolique, Régine Faget-Laprie, adjointe chargée de l'action sociale, et Patrick Giret, adjoint de la directrice au service personnes âgées du CCAS, y voient une forme de reconnaissance lourde de sens. Plus longtemps autonomes " « *Le dossier de Poitiers mettait en valeur les foyers-logements, en tant que structures performantes pour répondre aux besoins des personnes âgées* », précise Régine Faget-Laprie en rappelant que la Ville a fait le choix, éminemment politique, de conserver ses quatre foyers-logements, qui accueillent 288 résidents au total. Alors que bon nombre de collectivités ont préféré ces dernières années supprimer ces structures au profit des Ehpad (Établissements d'hébergement

pour personnes âgées dépendantes) « *Or, les foyers-logements permettent d'échapper à cette vision binaire qui ne laisserait le choix qu'entre le tout maintien à domicile et les établissements pour personnes dépendantes* », poursuit Régine Faget-Laprie. Et elle ajoute : « *Dans un foyer-logement, la personne âgée décide, choisit ; mais c'est aussi un lieu où elle est en sécurité, où elle peut recevoir des soins. Pour Poitiers, faire le pari de foyers-logements adaptés aux besoins, c'est aussi permettre aux résidents de demeurer plus longtemps autonomes. Au final, on diminue le coût du curatif.* » Parmi les atouts du dossier de Poitiers, figurait aussi le projet de créer d'ici fin 2011 quelque 34 lits d'Ehpad dans un immeuble jouxtant le foyer-logement René-Crozet, aux Couronneries. « *Cela rassurera les résidents qui, en cas de besoin, y seront prioritaires* », glisse Régine Faget-Laprie. Désormais on doit raisonner à partir des budgets " Pour l'élue, le prix glané par la Ville prend d'autant plus de valeur qu'il arrive dans un contexte particulièrement difficile. « *On mutualise des services pour avoir encore les moyens de nos*

ambitions mais, avec le désengagement de l'État, on a changé de paradigme. Dans le passé, on se basait sur les besoins des gens pour y apporter des réponses ; aujourd'hui, on doit raisonner à partir des budgets pour voir ce qu'on pourra faire avec » Frédéric Delàge